



**Assemblée générale annuelle de la Société des  
Écrivains de la Mauricie  
Le 19 avril 2016 à 17h à Bistro le Mot-dit  
(1538 rue Champlain, TR)**

**Procès-verbal**

**Étaient présents** : Louise Lacoursière, Guylaine Beaudoin, Gilles Toupin, Guillaume Morrissette, Anne-Marie-Couturier, Patrick Loranger, Sébastien Dulude, Marcil Cossette, Monique Parent, Guy Marchamps, Maria-Amélia Martins Dockery, Fernande D. Lamy, Monika Riesterer, Christiane Dupont-Champagne, Réjean Bonenfant, Gilles Devault, Alexandre Dostie, Jacques Rousseau, Judith Cowan, Gérald Gaudet, Monique Juteau, Pierre Corbeil, Jean Panneton, Ariane Gélinas, Johanne Pothier, Francine Poitras, Marie St-Arnaud, Lauraine Boisvert.

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Mot de bienvenue de la présidente par intérim, Mme Louise Lacoursière.
3. Élection d'un secrétaire d'assemblée. Gilles Toupin est proposé par Guy Marchamps. Appuyé par Gilles Devault. Adopté.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour. Proposé par Marcil Cossette. Appuyé par Monique Parent. Adopté.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 28 avril 2015. Proposé par Francine Poitras. Appuyé par Christiane Dupont-Champagne. Adopté.

6. Affaires découlant du dernier procès-verbal. Elles ont été récupérées dans le présent ordre du jour. La présidente passe donc au point suivant.

7. Rapport annuel du Conseil d'administration 2015-2016.

- Guylaine Beaudoin : la présidente sortante explique les circonstances de sa démission et remercie Louise Lacoursière de l'avoir si bien remplacée. Mme Beaudoin nous rappelle le succès de «La Pluie de livres». Onze lots de livres «Pluies de livres», une valeur de 7 000\$, ont été remportés par des auditeurs de Rythme FM, qui a participé à la commandite de l'événement en nous donnant du temps d'antenne. L'assemblée félicite le Conseil d'administration pour ce projet. Sébastien Dulude nous fait part des contraintes techniques de l'exposition «Pluie de livres» et de la collaboration de l'artiste Martin Brousseau. Il ne reste qu'à boucler le rapport final auprès du CALQ, nous informe-t-il.
- Sébastien Dulude : le vice-président nous parle de l'activité du Salon du livre de Trois-Rivières et des écrivaines qui nous ont parlé de notre rapport à l'histoire. Un bilan impeccable, souligne-t-il. Nous aurons à réfléchir à une activité thématique pour 2017 de l'envergure de celle de l'année dernière. M. Dulude nous rappelle que les Midis littéraires ont été organisés par la SEM pour la 5<sup>e</sup> année avec notamment la tenue d'une conférence de presse. Les médias ont pris le relais de l'événement. Nous avons également institué un partenariat informel avec Radio-Canada pour publiciser l'événement. De plus, la SEM participe à la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur les 21 et 24 avril 2016. Cette année une table ronde a été organisée au café L'Histoire sans fin autour du thème de la critique littéraire, le samedi 24 avril 2016.
- Louise Lacoursière, la présidente par intérim sortante, souligne la présence de Monique Parent qui a été l'initiatrice des Midis littéraires. Elle rappelle que la SEM a comme nouveau partenaire le Festival littéraire de la Mauricie et du Centre-du-Québec. La SEM a aussi comme nouveau partenaire les librairies Coopsco qui s'ajoute à la commandite de la Société Saint-Jean-Baptiste. La SEM a donc les ressources pour poursuivre cette activité encore de nombreuses années. (Voir son rapport en annexe.)
- Marcil Cossette : concernant le Prix littéraire Clément-Marchand, les membres recevront bientôt les invitations pour le 5 à 7 prévu le 19 mai à la librairie Perro à Shawinigan. Un membre, Pierre Corbeil, demande que les textes soient publiés afin que nous

puissions tous les lire. M. Cossette nous fait part également de l'activité «Poètes à la campagne». Le projet réalisé avec quatre auteurs comprend aussi la participation de Fil Rouge, un groupe d'artistes en arts visuels, qui a créé des œuvres sur bois à partir de textes des quatre écrivains de la SEM. Le tout fut exposé au Centre des arts de Shawinigan. Marcil Cossette a aussi été à l'origine de l'idée de faire de notre regrettée collègue et poète Paule Doyon un membre honoraire de la Société. Mme Doyon, informée du projet avant son décès par M. Cossette, fut très heureuse et touchée par cette marque d'appréciation. (voir son rapport complet en annexe.)

- Anne-Marie Couturier nous fait le résumé du déroulement du Concours des écrivains de la Mauricie. Nous avons eu une belle couverture médiatique, souligne-t-elle. Des affiches ont été distribuées dans les centres d'enseignement et dans les bibliothèques. Des dépliants ont été déposés dans des endroits stratégiques.
- Patrick Loranger a pris en charge l'entretien du site web. Il a contribué au renouvellement des cartes de membre. A rafraîchi le formulaire d'adhésion. Il a également trouvé un bénéficiaire pour la «Pluie de livre», le Centre Roland-Bertrand à Shawinigan. Il a également siégé aussi sur le concours littéraire de la SEM. (voir son rapport en annexe.)
- Gilles Toupin : le rapport du secrétaire de la Société est en annexe de ce procès-verbal.

8. Bilan et états financiers 2015-2016. M. Guillaume Morrissette, notre trésorier, a allégé le processus des adhésions avec un module de paiement en ligne sur notre site. Il a résumé son rôle de grand argentier et nous a présenté les états financiers de la Société. (Voir annexe.) Les membres félicitent notre trésorier pour son travail impeccable.

- Réjean Bonenfant demande à la SEM de s'informer de la composition du CA du Festival littéraire de la Mauricie, ce que le CA fera pour ensuite en informer les membres.
- Sébastien Dulude explique pourquoi le budget du Prix Clément-Marchand n'est pas au bilan 2015. Ce qui est arrivé : plutôt que de lancer le concours en mars il fut lancé fin juin. Cela a fait en sorte que nous n'avions plus accès à la clientèle des universités et des cégeps à cette période de l'année. Les réponses furent donc insuffisantes. Nous avons donc reporté la date du concours d'une année, soit en mai 2016. Donc, le tout sera comptabilisé dans nos

états financiers dans le rapport de 2016. Louise Lacoursière rappelle que la perte de Clément Morin comme commanditaire a été supplée par la librairie Perro pour une période de cinq ans.

- L'adoption du bilan financier est proposé par Réjean Bonenfant. Appuyé par Gérald Gaudet. Adopté à l'unanimité. Monique Juteau, la vérificatrice nommée par l'Assemblée en 2015, avait au préalable entériné le rapport.
- 9. Nomination du vérificateur pour 2016-2017. Jacques Rousesau est proposé par Gérald Gaudet et appuyé par Anne-Marie Couturier. Adopté. L'assemblée remercie Monique Juteau pour son excellent travail.
- 10. Ratification des actes des administrateurs par l'assemblée. Proposé par Christiane Dupont-Champagne. Appuyé par Fernande D Lamy. Adopté à l'unanimité.
- 11. Paule Doyon, membre d'honneur – Résolution : Il est proposé que la Société des écrivains de la Mauricie nomme notre regrettée collègue Paule Doyon membre d'honneur de la Société. Proposé par Marcil Cossette. Appuyé par Fernande D. Lamy . Adopté.
- 12. Concertation : Comité Trans-Québec de l'UNEQ (Gilles Devault) : M. Devault souligne que le comité Trans-Québec est plutôt silencieux depuis deux ans, sauf pour la question du guichet unique. La réunion de Montréal a été notamment abolie. Les règles du jeu ont été changées. Le comité a misé cette année sur Laval et ce ne fut pas intéressant. Il n'y a pas eu d'échanges. On ne sait trop ce qui se fait dans les régions. M. Devault s'estime mal à l'aise comme représentant. Il considère qu'il n'a rien à faire là parce qu'il n'est pas un administrateur. Il déplore que les représentants ne puissent pas se parler et si la situation du comité ne s'améliore pas, il n'a plus rien à y apporter. Malgré cela, M. Devault estime pertinent de conserver un membre de la SEM comme représentant. M. Devault fera part de ses doléances lors de la prochaine réunion du comité, estimant qu'il faut d'abord travailler pour les auteurs. M. Devault déplore qu'on ne puisse se servir du 700\$ discrétionnaire pour animer la région. Il fera rapport au conseil d'administration de la SEM de sa démarche.

M. Réjean Bonenfant demande qu'une proposition de blâme soit déposée à l'encontre de l'UNEQ pour son peu de considération regard à l'égard des régions. M. Gérald Gaudet rappelle qu'un tel

blâme avait été fait à l'encontre de l'UNEQ voici quelques années. Guy Marchamps explique que le Comité Trans-Québec a été conçu après la menace d'un schisme des régions de l'UNEQ. M. Devault préfère que l'on attende après la prochaine réunion du comité pour prendre une décision, ce à quoi se rallie M. Bonenfant. M. Devault devra cependant mentionner au comité Trans-Québec que la SEM est prête à déposer une motion de blâme et faire en sorte que le mot «déception» apparaisse dans la future motion de blâme. Monique Juteau suggère que l'on contacte le Centre-du-Québec au sujet de cette question afin de se coordonner. L'assemblée s'entend donc pour dire que M. Devault représente la SEM à la prochaine assemblée générale du comité et qu'il a un mandat de la SEM pour présenter une motion de blâme à l'UNEQ. Proposé par Sébastien Dulude. Appuyé par Gérald Gaudet. Adopté à l'unanimité.

Culture Mauricie (Monique Parent) : Culture Mauricie a été un acteur très présent et très actif, souligne Monique Parent. Cette dernière attire notre attention sur le chantier mis en branle par le ministère de la Culture du Québec pour élaborer une nouvelle politique culturelle au Québec. Mme Parent invite les membres de la SEM à participer à cette démarche en présentant des mémoires. La date de tombée est le 13 mai 2016. Les documents d'information sont sur le site de Culture Mauricie. Le 20 juin 2016 auront lieu les audiences à la Maison de la culture Francis-Brisson de Shawinigan. Plus nous serons présents, affirme Monique Parent, plus nous manifesterons l'importance de la culture au Québec. Le CA prend note.

13. Formation d'un comité de révision de la réglementation du Prix Clément-Marchand. Ont accepté de faire partie de ce comité les membres suivants : Anne-Marie Couturier, Marcil Cossette, Johanne Potier et Patrick Loranger.

14. Élections du Conseil d'administration.

A) Élection d'un président ou d'une présidente d'élection. Il est proposé par Guillaume Morrissette que Sébastien Dulude agisse en tant que président d'élection. Appuyé par Guylaine Beaudoin. Adopté.

B) Élections aux postes vacants suivant: les postes d'Anne-Marie Couturier, de Marcil Cossette, de Guillaume Morrissette et Louise

Lacoursière sont à combler. M. Morrissette, Mme Couturier et M. Cossette sont intéressés à poursuivre pour la durée d'un autre mandat, nous informe M. Dulude.

M. Guillaume Morrissette est donc proposé par Guy Marchamps et appuyé par Monique Parent. Élu par acclamation.

M. Marcil Cossette est proposé par Fernande D. Lamy et appuyé par Christiane Dupont-Champagne. Élu par acclamation.

Mme Anne-Marie Couturier est proposée par Marie-Amélia Martins Dockery et appuyé par M. Jean Panneton. Élu par acclamation.

Siège vacant : Guillaume Morrissette propose la candidature d'Ariane Gélinas, appuyé par Monique Parent. Ariane Gélinas est élue par acclamation.

#### 15. Questions diverses et vœux de l'assemblée.

M. Gilles Devault s'interroge sur les grands prix culturels de Trois-Rivières. Trois auteurs seulement ont été retenus finalistes. Il estime que cela donne une mauvaise image de la région. Il demande s'il y a un représentant de la SEM sur le jury. Mme Lacoursière souligne qu'elle a dû se retirer du jury pour la décision finale puisqu'elle était elle-même finaliste. Il y a d'autres prix, fait valoir M. Devault, où il n'y a que deux finalistes. La question du nombre de finalistes dans les concours appartient aux différents jurys, souligne Mme Lacoursière. M. Devault estime que l'on doit demander qu'il y ait plus que deux finalistes aux prix de la Ville de Trois-Rivières. Il demande à la SEM de faire des représentations en ce sens. Sa proposition est appuyée par Alexandre Dostie. Le Conseil d'administration prend bonne note de ce vœu de l'assemblée. M. Jacques Rousseau estime de son côté que c'est notre propre association qui doit stimuler les membres à se présenter à ces concours. Monique Juteau fait remarquer qu'il faut savoir d'abord qui est éligible à ces prix. M. Sébastien Dulude souligne qu'il faudra davantage informer nos membres à ce sujet.

Mme Lacoursière affirme que la SEM a un rôle d'information. Monique Parent soutient que c'est la responsabilité de la SEM de relayer l'information aux membres, notamment les dates des concours. Monique Parent demande que l'information soit incluse dans les Info-Lettres de la SEM. Le CA prend note.

M. Jean Panneton rappelle que la place du livre est moins importante dans la conception des prix de la ville de Trois-Rivières en raison de la présence d'un jury pluridisciplinaire.

Par ailleurs, sur un autre sujet, Monique Parent veut savoir si quelqu'un serait intéressé au sein du CA pour faire du recrutement de nouveaux membres. On le fait dans les Salons du livre, souligne Guillaume Morrissette. Mme Lacoursière suggère la création d'un comité pour faire un travail d'identification des écrivains de la région susceptibles de devenir membre de la SEM. Johanne Pothier accepte de faire partir de ce comité «Repêchage». Le comité est donc formé et ses membres sont Louise Lacoursière et Johanne Pothier.

Guillaume Morrissette remercie les membres d'être présents.

Jacques Rousseau demande un vote de félicitations pour la présidente sortante, Louise Lacoursière, ce qui est fait.

Johanne Poitier invite la SEM à tenir la prochaine AGA (2017) au Conservatoire de musique de Trois-Rivières. La proposition est accueillie avec bonheur.

16. Fin de l'assemblée et vin de l'amitié. Proposé par Gérald Gaudet et appuyé par Francine Poitras. Adopté.

## ANNEXES

### **Rapport de la présidente par intérim**

Depuis octobre, moment où j'ai accepté de prendre l'intérim à la présidence, votre conseil d'administration a tenu cinq rencontres, soit les 13 novembre et 11 décembre 2015, 15 janvier, 11 mars et 14 avril 2016.

Nos ordres du jour étaient particulièrement chargés. Plusieurs activités devaient être planifiées et supervisées au cours de l'hiver et du printemps. Pensons au Salon du livre de Trois-Rivières, à la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, au prix littéraire de notre société destiné à la relève, le Prix Clément-Marchand, aux midis littéraires, à l'activité « Poètes à la campagne », à notre assemblée générale annuelle, etc.

Votre présidente par intérim a rencontré Maryse Baribeau du Festival international de la poésie afin de favoriser une collaboration plus intense entre nos deux organismes. Nous avons reçu un accueil chaleureux et prometteur. Un suivi devra se faire dans les prochains mois.

La Société des écrivains de la Mauricie, en collaboration avec le Salon du livre de Trois-Rivières et *Culture Mauricie*, organisait son premier midi littéraire le 16 avril 2012. Nous en sommes à notre 5<sup>e</sup> année d'existence. Le comité organisateur de ces midis littéraires est composé de Monique Parent, l'instigatrice de ce projet, de Julie Brosseau, directrice générale du Salon du livre de Trois-Rivières et de moi-même.

L'objectif est simple : donner avant tout une visibilité aux auteurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec, mais également d'ailleurs, puisque ceux-ci sont jumelés à un écrivain de leur choix. Nos rendez-vous se tiennent dans un lieu intime, soit le hall de la salle Anais-Allard-Rousseau de la Maison de la culture, de midi à 13 heures. L'entrée est libre et les participants peuvent y apporter leur lunch. Le café est offert gracieusement par Café Morgane.

À ce jour, les Mauriciens ont pu ainsi entendre, au rythme de quatre midis littéraires par saison, sauf en 2012, où nous en avons tenu trois, 19 membres de la Société des écrivains de la Mauricie et 15 écrivains en provenance de partout au Québec. Tous les genres littéraires ont été abordés : roman historique, poésie, nouvelle, essai, littérature fantastique, roman policier, etc.

De nouveaux partenaires se sont joints à nous cette année, soit le *Festival littéraire de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, les librairies *COOPSCO* et la *Société St-Jean-Baptiste de la Mauricie*. Depuis quelques années, nous avons également instauré un partenariat avec l'animatrice culturelle de Radio-Canada à *Chez-nous le matin* qui reçoit, toutes les fois où son agenda le permet, nos auteurs invités.

Nos deux premiers dîners furent couronnés d'un franc succès. Nous avons reçu Gilles Toupin et Andrée Ferretti le 7 mars, Sébastien Dulude et Jean-Paul Daoust, 4 avril. À venir le 2 mai, Monique Parent et Jeanne Painchaud. Pierre Corbeil et Gilles Archambault clôtureront cette 5<sup>e</sup> saison le 6 juin.

Un projet de midi littéraire à Shawinigan est en voie de se réaliser à l'automne 2016. Plusieurs intervenants ont été approchés, dont Culture Shawinigan, les bibliothèques publiques, Perro éditeur et libraire et le ministère de la Culture et des Communications.



Une fois de plus, nous devons la conception de la **Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 2016** à Christiane Dupont-Champagne. Elle est l'idéatrice des activités de cet événement pour la SEM depuis le début des années 2010, alors qu'elle était membre du c.a. Un énorme merci, Christiane.

Le 19 avril à 10 h, quelques heures avant notre assemblée générale, nous avons convoqué les médias afin de faire connaître le thème inédit en Mauricie de notre JMLDA : la **critique littéraire**. Guylaine Beaudoin a fait parvenir l'invitation et le communiqué aux médias, en plus d'effectuer une relance le matin même de la conférence de presse.

Deux auteurs de chez nous ayant une grande expérience en ce domaine seront mis à l'honneur : **Gérald Gaudet et Sébastien Dulude**.

La rencontre du samedi 23 avril sera animée par Guy Marchamps, poète animateur littéraire et culturel. Chacun des participants présentera son expérience, en discutera, puis échangera avec le public. Connaissant la verve de Sébastien et de Gérald, la durée de l'activité sera au moins d'une heure.

C'est donc un rendez-vous à la P'tite Brûlerie, au 363, rue Laviolette, Trois-Rivières, samedi 23 avril, à compter de 14 h. Merci de nous aider à publiciser cet événement.

J'aimerais enfin souligner le dynamisme et l'implication exemplaire de TOUS les membres du conseil d'administration. Ce fut un plaisir de travailler avec vous. Un grand merci à tous!

Louise Lacoursière  
Présidente par intérim

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016 (Rapport du secrétaire)

L'une de mes principales fonctions, en tant que secrétaire de la Société des écrivains de la Mauricie, fut de préparer les ordres du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de rédiger par la suite les procès-verbaux de ces réunions qui se tiennent au rythme de une par mois. Ces procès-verbaux sont disponibles sur demande en format électronique.

- ⇒ Nous avons eu en 2015 un peu plus de 90 membres, ce qui est remarquable à mon sens. Souhaitons que cette progression de la participation des écrivains de la Mauricie à notre société se poursuive cette année. D'ailleurs, j'aimerais remercier nos membres pour la diligence avec laquelle vous êtes en train de renouveler votre adhésion cette année.
- ⇒ Comme vous le savez, puisque je l'ai mentionné l'année dernière, le travail de renouvellement est un travail des plus ingrats et je tiens ici à souligner la grande vaillance et a grande persévérance de notre trésorier Guillaume Morrissette à cet égard.
- ⇒ Nous avons continué cette année à peaufiner le site web de la Société, surtout grâce à la vigilance et à la disponibilité de notre ami Patrick Loranger. Merci Patrick. L'adresse du site, qui est bonifié et amélioré au fur et à mesure, est toujours le :  
[www.ecrivainsmauricie.quebec](http://www.ecrivainsmauricie.quebec).
- ⇒ J'ai par ailleurs mené à bien, avec l'appui sans faille du conseil d'administration, les représentations faites auprès de la ministre de Patrimoine Canada, Mélanie Joly, afin qu'elle annule la méprisante directive du gouvernement précédent qui obligeait les éditeurs à remercier aussi en anglais, dans leurs publications unilingue française, le Conseil des arts du Canada pour son aide, faute de quoi ces éditeurs seraient privés de l'aide fédérale. La Société des écrivains de la Mauricie a fait part à la ministre de son indignation devant une telle réglementation qui, dans le mépris le plus total, niait l'existence même de la loi 101 qui fait du français la seule langue officielle du Québec. La ministre Joly, dans une lettre adressée au Conseil d'administration de la SEM, nous a ainsi informés le 11 avril dernier que désormais les bénéficiaires peuvent reconnaître l'aide reçue dans une seule langue officielle, soit celle de la publication de l'ouvrage admissible.
- ⇒ Une petite requête en terminant. J'aimerais beaucoup que vous avisiez le secrétaire lorsque vous changez d'adresse courriel. Cela faciliterait grandement mon travail.

En vous remerciant.

Le secrétaire,

Gilles Toupin

## **Rapport d'administrateur (Patrick Loranger)**

Cette année, j'ai pris en charge la mission de faire l'entretien et les mises à jour régulières du site Internet de la SEM, pour y conserver une information à jour et des archives faciles à consulter. La tâche implique un peu d'infographie et un apprentissage continu sur le système Wordpress. On envisage d'éventuels ajustements qui rendront le tout plus convivial.

Comme d'habitude, j'ai contribué au renouvellement des membres en actualisant le formulaire d'adhésion et en produisant les cartes de membre, de même que des étiquettes postales pour faciliter les envois.

Dans un autre dossier, j'ai pris l'initiative de trouver un bénéficiaire pour recevoir les livres qui étaient suspendus lors de l'exposition estivale « La Pluie de livres ». Le Centre Roland-Bertrand, de Shawinigan, un organisme qui aide les gens dans le besoin, a pris livraison des livres. Ceux-ci, qui ne sont plus tout-à-fait neufs, sont vendus 1 dollar/pièce aux bénéficiaires, ce qui facilite leur accès à la culture de chez nous.

Pour terminer, j'ai accepté la tâche de siéger sur le jury du concours littéraire de la SEM, un mandat qui nécessite du temps, du sérieux et du respect.

Cela dit, je suis à la moitié de mon troisième mandat, donc j'entame, pour la seconde fois, ma dernière année de service comme membre du conseil d'administration. Au plaisir de vous côtoyer à nouveau.

Patrick Loranger  
Administrateur

## Rapport d'administrateur (Marcil Cossette)

**Concours littéraire de la SEM** (Anne-Marie Couturier développera cette partie)

**Activité de Noël** : Nous nous sommes réunis un peu de temps avant Noël autour d'un repas au Memento de la 5<sup>e</sup> Rue à Shawinigan. Cette année, la participation a augmenté par rapport à l'an dernier. Ma responsabilité consistait à trouver un endroit, réserver et inviter les membres à participer.

**Poètes à la campagne** : Ce projet consistait à offrir à cinq groupes d'élèves de milieu rural la possibilité d'accueillir un poète membre de la SEM. Après une offre de service auprès des membres, cinq groupes des écoles : **Jacques-Cartier** du Lac-à-la-Tortue, **des Vallons** de St-Paulin, **Plein-Soleil** de Hérouxville et **La Croisière** de St-Séverin ont pu recevoir un poète pour y animer un atelier auprès des élèves du primaire à la CS de l'Énergie. Selon les commentaires reçus de la part des poètes et des titulaires, tous étaient enchantés de l'expérience. Les poètes participants étaient Guy Marchamps, Mathieu Croisetière et Marcil Cossette.

**Membre d'honneur** : Dès l'automne 2015, j'ai parrainé le dossier visant à faire nommer madame Paule Doyon membre d'honneur de la SEM. Je me suis consacré à l'étude de son dossier : répertoire de ses œuvres, lecture des critiques de ses écrits, regard sur son CV et sur son site internet. Par la suite une motion amenée au CA et à l'assemblée générale l'honore et en a fait un membre d'honneur à titre posthume. À son décès, des fleurs et un certificat furent offerts à madame Doyon. Un geste de reconnaissance et d'honneur en présence de sa famille aura lieu lors du dévoilement du prix CM le 19 mai 2016. Le monde littéraire de la Mauricie reconnaît en Paule une lourde perte. Elle laisse à notre mémoire une œuvre diversifiée et gigantesque.

**Fil rouge** : En décembre 2015, se concluait le projet Fil rouge et auteurs de la SEM. Quatre de nos membres : Lyne Laverdière, Fernande D..Lamy, Patrick Loranger et Marcil Cossette avaient produit une nouvelle. Ces quatre nouvelles ont donné naissance à une œuvre sur bois par les artistes en arts visuels de Fil rouge. Ces œuvres sur bois ont servi d'inspiration aux finissants en Arts plastiques du SSM pour la création d'une image numérique. Ces images exposées dans une résidence pour personnes âgées ont inspiré des récits oraux ou écrits aux gens du Campanile. Voilà qu'en décembre, une exposition au Centre des arts de Shawinigan concluait cette démarche entre les générations et les différentes disciplines.

**Rapport du trésorier  
(Guillaume Morrissette)**

# Rapport annuel

---

*Budget 2016*

## Table des matières

À nos membres actionnaires

	1
Membres du conseil d'administration 2015	2
Bilan, résultats et transactions d'encaisse	3
Projets complétés 2014	7
Projets budgétés 2015	10
Transactions du système comptable	15

## À nos membres actionnaires

### Faits marquants

Dans la dernière année, la SEM était présente dans nombre d'activités récurrentes comme le Salon du Livre de Trois-Rivières, les Midis Littéraires, la Journée Mondiale du Livre et du Droit d'Auteur et la remise du Prix Clément Marchand. Avec la participation enthousiaste des librairies régionales, les autocollants *Auteurs d'ici* ont été apposés sur les livres de nos membres. L'année 2014 se termine avec un conseil d'administration aguerrri, motivé et impatient d'entamer de nouveaux projets. En parallèle, le conseil d'administration est prêt à proposer à ses membres une toute nouvelle grille d'acceptation pour les auteurs de la région.

### Faits financiers saillants

La SEM est un organisme auto-suffisant et à but non lucratif. Dans une année normale, les dépenses doivent égaler les revenus. Les exceptions arrivent lorsque la société a un surplus d'encaisse et décide de l'utiliser ou lorsqu'elle manque de projets et accumule les fonds, résultant ainsi en un écart dans l'encaisse entre deux exercices financiers. En date du 1<sup>er</sup> mars 2014, l'encaisse se chiffrait à 4 609\$ et à la fin de l'exercice, au 28 février 2015, elle était de 3 384\$, pour une diminution nette de (1 225\$). La raison de ce résultat provient du fait qu'au 1<sup>er</sup> mars 2014, la plupart des cotisations des membres étaient déjà en encaisse alors qu'elles ne seront déposées que le 15 avril 2015 cette année.

### Perspectives

De 82 membres en 2014, la société espère augmenter ce nombre à 90 pour 2015. Malgré un horaire régulier et chargé, la SEM regorge d'idées et l'année 2015 promet d'être fertile en événements. D'emblée, le CALQ a offert 20 000\$ à la société pour la réalisation d'un projet majeur nommé *Pluie de Livres*. En plus de ce projet de grande envergure et des événements usuels s'ajoutent *Les auteurs jeunesse de la Mauricie*, *les Sentiers Nicolet*, un tout

nouveau site Web pour la SEM et un souper de Noël qui se veut un événement annuel rassembleur auquel nous souhaitons rencontrer le plus de membres possible.

Le détail des projets est disponible plus loin dans ce document.

Guillaume Morrissette

Trésorier

Au nom du conseil d'administration de la SEM,

20 mars 2015

### **Membres du conseil d'administration**

Guylaine Beaudoin, présidente

Sébastien Dulude, vice-président

Gilles Toupin, secrétaire

Guillaume Morrissette, trésorier

Marcil Cossette, administrateur (entrée en poste en juin 2014)

Anne-Marie Couturier, administratrice

Patrick Loranger, administrateur

Louise Lacoursière (administratrice sortante – mandat terminé en juin 2014)

## **Bilan, résultats et transactions d'encaisse**

### **Projets complétés – 2015**

Le suivi comptable des projets prend forme tranquillement. Les prochaines pages montrent le détail revenus/dépenses des projets complétés par la SEM en 2015.

#### **Adhésion des membres 2015**

92 membres dans la société en 2015.

#### **AGA 2015**

À l'assemblée annuelle 2015, la SEM a fourni nourriture et boisson au musée Boréal.

#### **Autocollants SEM**

Des autocollants à l'effigie de la SEM ont été distribués chez les différents libraires de la région.

#### **JMLDA 2015**

Grâce à une subvention de 900\$ de l'ANEL, la SEM a été en mesure de payer six membres pour leur participation.

#### **Les auteurs jeunesse de la Mauricie**

Grâce à une subvention de 500\$ de la SEM, quatre auteurs ont donné une conférence dans des écoles de la région.

#### **Midis Littéraires 2015**

Financée conjointement par le Salon du livre de Trois-Rivières, la Corporation de Développement Culturel, la SEM et les cafés Morgane, cette activité gratuite pour le public est une réussite pour la société. La SEM débourse la location de la salle, la publicité, le cachet de deux conférenciers et l'achat d'un livre à chaque auteur.

#### **Pluie de livres**

Financé grâce à une subvention de 20 000\$ du CALQ, la SEM, en partenariat avec le musée Boréal, l'atelier Silex et la radio Rythme FM, a organisé l'évènement Pluie de livres qui s'est tenu tout l'été au musée Boréal et permit d'acheter près de 7 000\$ de livres de nos membres.

#### **Salon du Livre de Trois-Rivières 2015**

Au SDLTR, la SEM paye la publicité et le cachet des auteurs qui participent à la table ronde de la société.

#### **Site Web de la SEM**

En 2015, la SEM a changé son site web pour le rendre plus convivial et actuel.

#### **Souper de Noël 2015**

Dans l'intention de perpétuer une tradition qui prend forme tranquillement, la SEM organise un souper des fêtes auquel elle convie ses membres et leur offre le vin. Le souper a eu lieu au restaurant le Memento de Shawinigan en décembre dernier.



## **Projets budgétés - 2016**

### **Adhésion des membres 2016**

La société espère atteindre 90 membres en 2016. À des fins conservatrices, le prix d'adhésion de 80 membres est budgété, soit 3 200\$ en revenus.

### **AGA 2016**

Un budget de 250\$ est alloué aux dépenses de l'AGA 2016.

### **JMLDA 2016**

Comme l'ANEL remet en question la possibilité d'offrir une subvention pour la JMLDA 2016, la SEM a décidé d'aller de l'avant en offrant un cachet à trois auteurs/conférenciers/animateurs pour la tenue de l'événement qui aura lieu le 23 avril 2016. Le budget alloué à l'activité est de 500\$.

### **Midis Littéraires 2015**

Grâce à une subvention de 500\$ de la Corporation de Développement Culturel et le partenariat avec le SDLTR et les cafés Morgane, la SEM ajoute 500\$ de son encaisse pour les Midis Littéraires 2016.

### **Prix Littéraire Clément-Marchand 2016**

Suite à la fermeture de la librairie Clément-Morin, la société a dû repousser la tenue de l'événement à l'automne 2015, et, finalement, au printemps 2016. Perro Libraire est le nouveau commanditaire majeur du prix C-M, avec la participation de la Société Saint-Jean-Baptiste. La SEM budgète 250\$ pour ce projet.

### **Salon du Livre de Trois-Rivières 2016**

La société alloue 900\$ en cachet pour ses auteurs qui ont participé à la table ronde du 17 mars dernier.

### **Site web SEM – module de paiement**

La société alloue 800\$ pour la conception et l'intégration d'un module de paiement qui permettra de faciliter l'adhésion des membres et le suivi des transactions.

### **Souper de Noël 2016**

La société alloue 250\$ pour le souper de Noël 2016, auquel sont conviés tous les membres.

## **Transactions du système comptable**

Chaque écriture dans le système comptable est identifiée par un numéro de référence unique (J-) qui permet de s'y référer dans le futur.